



COMMUNIQUÉ

Congédiement du directeur général et greffier-trésorier

La Macaza, le 1^{er} novembre 2024 à 11h40 – Le directeur général était à l’emploi de la Municipalité depuis le 9 septembre dernier et était dans sa période de probation. Cette période de probation sert notamment à s’assurer que la personne satisfait bien aux exigences du poste.

Le conseil municipal, par une décision unanime, a congédié le directeur général et greffier-trésorier lors de la séance extraordinaire qui s’est tenue le 28 octobre 2024. Cette décision fait suite à des démarches appropriées et à des vérifications internes sérieuses, le conseil municipal n’était pas satisfait de ses services et a décidé de congédier le directeur général et greffier-trésorier.

Soyez assurés que cette décision est fondée et mûrement réfléchie et qu’elle est prise dans le meilleur intérêt de la Municipalité et de ses citoyennes et citoyens.

Vous comprendrez que nous ne pouvons pas partager plus d’informations puisque les détails sont des renseignements personnels et sont protégés par la *Loi sur l’accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

La Municipalité a entrepris rapidement le processus de recrutement d’une nouvelle personne pour remplacer le directeur général et greffier-trésorier. La Municipalité poursuit ses efforts pour combler ce poste névralgique à long terme afin d’assurer le bon déroulement des activités de la Municipalité et pour le bien-être de ses citoyennes et de ses citoyens.

- 30 -

Municipalité de La Macaza

Yves Bélanger

Maire

Renseignements : 819-275-2077, poste 31